

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE980

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 34

Au début de l'alinéa 26, supprimer les mots:"mandataire commun".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.